



Mairie Les Vallées-de-la-Vanne

Chigy – Theil-sur-Vanne – Vareilles

5 route du miroir – Theil-sur-Vanne

89320 LES VALLÉES-DE-LA-VANNE

Tél : 03 73 74 95 80

mairie@les-vallées-de-la-vanne.fr

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 9 avril 2021

Extraits du procès-verbal consultable en mairie

L'an deux mil vingt et un et le neuf avril à vingt heures, l'assemblée régulièrement convoquée le 2 avril 2021, s'est réunie sous la présidence de Luc MAUDET à la salle des fêtes de Theil.

Sont présents : Luc MAUDET, Bernard ROMIEUX, Magalie THÉROUÉ, Francis HUVER, Laétitia BERTHELIN (visio), Guy LAMARRE, Bernard COQUILLE, Martine VAJOU (visio), Sylvie MOSIMANN, Louis BOUCHENY, Maryse BOURGEOIS, Sophie MARTHELOT (visio), Olivier BRAULT, Michaël LAVENTUREUX (visio), Eliane ANSTETT (visio), Karym FELLAH (visio).

Représentés : Claudine LECLERC par Francis HUVER et Marie-Josée MASSON par Bernard ROMIEUX

Absent excusé : Henri TROESCH

16 conseillers présents ou en visio-conférence, 2 conseillers représentés, le quorum étant atteint l'assemblée peut donc délibérer.

Secrétaire de séance : Bernard ROMIEUX

Ordre du jour

- Élection du secrétaire de séance ;
- Approbation du procès-verbal de la séance du 03 mars 2021 ;
- Vote des comptes administratif, des comptes de gestion et de résultat
- Vote du taux des taxes - État 1259 ;
- Subventions aux associations 2021
- Budgets assainissement et commune ;
- Ouverture d'une ligne de trésorerie ;
- Personnels ;
- Bâtiment cantine de Theil ;
- Intégration normes repas Éveil et Sens
- Frais scolaires ;
- Convention SATESE ;
- Convention réseaux orange ;
- Syndicat SMAEP modification statuts
- Dissolution Syndicat Basse Vanne ;
- **Questions diverses :**
 - Journal
 - Vaccination
 - Écoles et centre de loisirs en pandémie
 - Police municipale ;
 - Conseil municipal des jeunes
 - Entrées de village



APPROBATION DU PROCES-VERBAL DE LA RÉUNION DU 3 mars 2021

A l'unanimité les conseillers présents ou représentés approuvent le procès-verbal de la réunion du conseil municipal du 3 mars 2021.

VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS, DES COMPTES DE GESTION ET DE RÉSULTAT

Par 18 voix pour et une abstention (Luc Maudet) le conseil municipal approuve les comptes administratifs, de gestion et de résultat du budget assainissement de Chigy (fonctionnement et investissement)

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		17 529.73	9 657.70		9 657.70	17 529.73
Opérations de l'exercice	26 556.76	40 437.12	19 198.27	32 853.40	45 755.03	73 290.52
TOTAUX	26 556.76	57 966.85	28 855.97	32 853.40	55 412.73	90 820.25
Résultat de clôture		31 410.09		3 997.43		35 407.52
			Restes à réaliser		0.00	0.00

Par 18 voix pour et une abstention (Luc Maudet) le conseil municipal approuve les comptes administratifs, de gestion et de résultat du budget assainissement de Theil (fonctionnement et investissement)

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		20 180.63		66 330.40		86 511.03
Opérations de l'exercice	61 825.44	50 742.12	544 135.62	407 165.22	605 961.06	457 907.34
TOTAUX	61 825.44	70 922.75	544 135.62	473 495.62	605 961.06	544 418.37
Résultat de clôture		9 097.31	70 640.00		61 542.69	
			Restes à réaliser		133 409.77	334 136.10

Par 18 voix pour et une abstention (Luc Maudet) le conseil municipal approuve les comptes administratifs, de gestion et de résultat du budget de la commune (fonctionnement et investissement)

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent	Dépenses ou déficit	Recettes ou excédent
Résultats reportés		204 016.03		89 763.23		293 779.26
Opérations de l'exercice	1 003 691.39	939 591.60	466 659.12	290 311.48	1 470 350.51	1 229 903.08
TOTAUX	1 003 691.39	1 143 607.63	466 659.12	380 074.71	1 470 350.51	1 523 682.34
Résultat de clôture		139 916.24	86 584.41			53 331.83
			Restes à réaliser		44 058.88	152 837.00

VOTE DU TAUX DES TAXES

A l'unanimité, le conseil municipal adopte les taux des taxes suivantes pour l'année 2021

	voté en 2020				proposition 2021		
	commune	département	base 2020	montant impôt		base 2021	montant impôt
taxe d'habitation	16.00%		974 600 €	155 936 €			
foncier bâti	12.20%	(21,84%)	604 800 €	73 786 €	34.04%	617 569 €	210 220 €
foncier non bâti	28.38%		114 000 €	32 353 €	28.38%	115 254 €	32 709 €
contribution foncière des entreprises	15.85%		27 700 €	4 390 €	15.85%	23 200 €	3 677 €
				266 465 €			246 607 €
					compensation taxe habitation		24 556 €
							271 163 €

Le taux des taxes demeure inchangé pour 2021. La part de taxes départementales de 21,84% sur le foncier bâti est reversée à la commune.



SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

	2020	2021
Nom de l'association	Voté	Voté
ADAVIRS	300 €	300 €
ADILY	30 €	30 €
ADMR	300 €	300 €
Amitié de quatre villages de Noé	200 €	en attente
APVV	100 €	100 €
Association « Joyeuse Entente »	0 €	en attente
Association « Musique en Othe » de Cerisiers	200 €	200 €
Association Brigitte Bardot	250 €	250 €
Association des Secrétaires de mairie (ASEAM)	70 €	70 €
Association Plaisir de lire de Vareilles	450 €	450 €
Chigym'forme	200 €	200 €
CIFA	0 €	100 €
Club des quatre saisons	300 €	en attente
Club Omnisports Theillois	en attente	en attente
Cœur de Vanne	0 €	en attente
COJUKIVA (Comité de jumelage franco-allema	50 €	50 €
Comité des fêtes Chigy	0 €	en attente
Conservatoire de Sens		0 €
CREARTIS	420 €	420 €
FC Fontaine la Gaillarde	100 €	en attente
Foyer Collège Gaston Ramon	en attente	630 €
Foyer Gaston Ramon lutte harcèlement	en attente	en attente
France Alzheimer		0 €
Gymnastique Volontaire La Vannoise de Noé	120 €	en attente
Haltérophile club Sénonais de Sens	en attente	en attente
Judo club Clémentin		180 €
La Truite	50 €	50 €
Le Jardin de l'Erable	475 €	0 €
Les Poussins	20 000 €	20 000 €
L'UNA de Cerisiers	600 €	600 €
MFR de sens 2 cette année	50 €	100 €
Office de tourisme de Sens	0 €	0 €
OMS	en attente	en attente
P.O.M Pays d'Othe Multisports de Cerisiers	en attente	en attente
PEP 89	0 €	0 €
Photoclub	50 €	50 €
Prévention routière		0 €
Resto du coeur	100 €	100 €
Sainte Colombe		100 €
Sclérose en plaque	0 €	0 €
Section Gymnastique Volontaire de Cerisiers /2	190 €	140 €
SPA de l'Yonne	100 €	100 €
Téléthon	0 €	0 €
Tennis Theillois	500 €	500 €
Union Sportive de Cerisiers	300 €	360 €
TOTAL	25 505 €	25 380 €



BUDGETS ASSAINISSEMENT

Conformément à la décision prise par le conseil municipal le 9 décembre 2020, de fusionner les budgets assainissement de Theil et Chigy, il n'y a donc plus qu'un seul budget.

Le conseil municipal, à l'unanimité adopte les budgets d'assainissement suivants

- Budget de fonctionnement de **132 561.36 €**
- Budget d'investissement de **366 313.12 (32 697,02 € de budget et 333 616,10 € de reste à réaliser)**

Ces budgets intègrent la fin des travaux de reprise des branchements et de réalisation de la STEP de Theil

BUDGETS DE LA COMMUNE

Le conseil municipal, à l'unanimité adopte les budgets suivants de la commune :

Budget dépenses de fonctionnement

Article	Libellé Article	BUDGET PREVISIONNEL 2020	REALISE 2020	Voté 2021
011	Total charges à caractère Général	384 025.03 €	262 909.63 €	340 140.93 €
012	Total charges personnel	478 250.00 €	429 949.00 €	484 600.00 €
14	Atténuations de produits	79 493.00 €	79 464.00 €	79 473.00 €
042	opération ordre	22 320.00 €	22 317.65 €	10 624.72 €
65	Total autres dépenses de gestion courante	229 822.00 €	206 714.51 €	216 837.00 €
66	Total charges financières	3 808.00 €	2 307.20 €	5 100.00 €
67	Charges exceptionnelles	2 450.00 €	0.00 €	2 950.00 €
		1 200 168.03 €	1 003 661.99 €	1 139 725.65 €

Budget recettes de fonctionnement

Article	Libellé Article	Budget Cumulé 2020	Réalisations 2020	Voté 2021
013	Atténuation de charges	210 528.03 €	27 847.41 €	167 916.24 €
70	Produits services domaine ventes	109 631.00 €	80 550.48 €	176 715.00 €
73	impôts et taxes	301 300.00 €	327 154.81 €	319 951.00 €
74	Dotation participation	545 788.00 €	473 466.53 €	454 470.00 €
75	Autres produits gestion c	25 002.00 €	24 899.68 €	15 001.00 €
76	Autres produits gestion c	50.00 €	4.28 €	4.00 €
77	Produits exceptionnels	2 200.00 €	0.00 €	0.00 €
042	Opération ordre	5 669.00 €	5 668.41 €	5 668.41 €
		1 200 168.03	939 591.60	1 139 725.65

Budget dépenses d'investissement

Budget Cumulé 2020	Réalisations 2020	Voté 2021	Restes à réaliser
589 177.00	466 659.12	661 961.07	44 058.88
		706 019.95	



Budget recettes d'investissement

Budget Cumulé 2020	Réalisations 2020	Voté 2021	Restes à réaliser
589 177.00	290 311.48	553 182.95	152 837.00
		706 019.95	

Budget total de la commune

	Fonctionnement	investissement
commune	1 139 726 €	706 020 €
STEP	132 561 €	366 313 €
	1 272 287 €	1 072 333 €
	2 344 620 €	

OUVERTURE D'UNE LIGNE DE TRÉSORERIE

La commune investit énormément, mais les subventions mettent du temps à arriver. Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise monsieur le Maire à demander une ligne de trésorerie de 370 000 € qui permettra d'attendre le versement de ces subventions (plus de 500 000 €). Taux 0,80%, frais de dossier 0,1%.

BÂTIMENT CANTINE DE THEIL

La construction du nouveau bâtiment cantine à Theil se précise. Le coût des travaux et le montage financier demeurent les suivants.

	estimation		
Montant total des travaux HT	350 340.00 €		
Subvention DETR et CAF 80%	-280 272.00 €		
Reste à charge	70 068.00 €		
Répartition du reste à charge			
Les Vallées-de-la-Vanne	35 034.00 €	50.00%	717 habitants
Vaumort	11 457.66 €	16.35%	364 habitants
Noé	17 469.78 €	24.93%	555 habitants
Pont/Vanne	6 106.56 €	8.72%	194 habitants

Le planning est le suivant :

- Reconnaissances géotechniques vacances de pâques
- Réalisation des fondations : 14 juin 2021
- Montage des bungalows : 19 au 21 juillet
- Installation intérieure jusqu'au 20 août

REPAS CANTINE DE THEIL

Monsieur le Maire envisage, à la rentrée de septembre 2021, de proposer aux enfants du RPI de Noé, Pont/Vanne, Theil et Vaumort la norme des repas d'Elite restauration « Eveil et sens ». Cette formule consiste en 80% de circuit court, 80% de fait maison, et maximisation des ingrédients bio. Ces repas sont déjà fournis à Chigy.



Le coût de ces repas pour la municipalité passe de 2,85 € à 3,06 € TTC le repas, soit une plus-value de 21 centimes.

Compte tenu du fait que le prix des repas n'a pas été augmenté depuis six ans à Theil et a même diminué à Chigy, le conseil municipal à l'unanimité accepte de commander ces repas et adopte la nouvelle grille tarifaire suivante pour les familles, à compter de septembre 2021 :

Quotients familiaux	<801	801 à 1000	>1000
prix du repas 2020-2021	1.00	3.00	4.00
proposition 2021-2022	1.00	3.15	4.20

FRAIS SCOLAIRES DE CERISIERS ANNÉE 2020-2021

Le conseil municipal à l'unanimité accepte le montant des frais scolaires pour l'année 2020-2021. Pour 5 enfants de Vareilles, ces frais scolaires s'élèvent à 5 x 1 050€ = 5 250 €

CONVENTION RESEAUX ORANGE

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise monsieur le Maire de signer la convention pour les réseaux enterrés d'Orange route des Sièges et rue des Vieilles Chenevières à Chigy.

MODIFICATION STATUTS SMAEP

Le conseil municipal, à l'unanimité accepte les modifications dans les statuts de la SMAEP (le nombre d'EPCI passe de 8 à 7 et le siège social est changé de Sens à Saint Clément)

DISSOLUTION SYNDICAT DE LA BASSE VANNE

Le syndicat de la Basse Vanne s'est auto-dissous le 15 mars 2021 avec effet au 31/12/2021.
Le conseil municipal, à l'unanimité approuve cette décision.

QUESTIONS DIVERSES

Journal

Le prochain journal doit sortir ce mois-ci.

Vaccination

Une proposition a été faite aux habitants de 70 ans et plus pour que France-Services leur prenne un rendez-vous dans un centre de vaccination (Cerisiers, Sens, Saint Clément, Joigny, Pont-sur-Yonne, Saint Florentin) et éventuellement de leur assurer leur transport. (Une vingtaine de réponses positives)

Ecoles, centre de loisirs face à la pandémie

Les écoles ont été maintenues ouvertes cette semaine pour les enfants dont les 2 parents travaillent dans une profession « indispensable ».

Pendant les deux semaines de vacances le centre de loisirs sera ouvert aux enfants dont un seul des parents travaille (10 enfants prévus)

Pas de cantine : repas tiré du sac,

On attend la possibilité de réouverture de l'école le 26 avril

Téléphonie Les Vallées de Vareilles

Bouygues a choisi une implantation du pylône à côté du château d'eau.

Les dossiers DIM (Dossier d'Information Mairie) et Déclaration Préalable doivent nous être envoyé dans le courant du mois d'avril.

Le délai de fin d'année 2021 devrait être tenu.



Police municipale

Le conseil municipal à l'unanimité accepte la signature d'une convention avec la commune de Villeneuve l'Archevêque pour 45 heures par an (45 semaines x 1 heure) à répartir selon les besoins de la commune soit 2 500 € par an

Il demande à monsieur le Maire de programmer la formation d'un agent de la commune afin qu'il soit assermenté, pour assurer les premières démarches de proximité sur la commune

Commission conseil municipal des jeunes

Beaucoup a été fait pour nos enfants de 0 à 11 ans (micro-crèche, garderie, centre de loisirs, cantine, numérisation des classes).

Que veut la centaine de jeunes de 12 à 18 ans qui habitent notre commune ? Que faut-il pour les retenir ? Une réunion de la commission est programmée fin avril.

Vitesse aux entrées de village

Des documents de réflexion et un power-point sont mis à la disposition des conseillers municipaux pour réfléchir sur des solutions qui pourraient être adaptées dans les entrées de village.

Des conseils de village seront réunis dès que les conditions sanitaires le permettront.

Amis du mémorial franco-américain de la 8ème Air Force

L'association cherche des volontaires pour faire vivre l'association. Le conseil municipal souhaite vivement, que des habitants de la commune, s'impliquent dans l'association et aident à perpétuer ce devoir de mémoire.

La séance est levée à 23 heures 00.